



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

# Respect des exigences légales environnementales de l'éolien dans l'Yonne

Question écrite n° 9494

## Texte de la question

Mme Sophie-Laurence Roy interroge Mme la ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche sur la prolifération incontrôlée des projets éoliens dans le département de l'Yonne et en particulier sur le projet dit « des six communes » dans le Tonnerrois. Dans son avis du 16 mai 2023, la mission régionale de l'autorité environnementale de Bourgogne-Franche-Comté a pointé des manquements graves de l'étude d'impact : absence d'analyse sérieuse des effets cumulés avec les nombreux parcs déjà en service ou en instruction, alors que l'Yonne subit une densité de mâts sans commune mesure avec d'autres départements, non-prise en compte de la vulnérabilité du projet aux phénomènes climatiques extrêmes, implantation en plein couloir migratoire de la grue cendrée, espèce protégée, et absence d'étude comparative avec d'autres sites, contrairement aux obligations du code de l'environnement. Ce projet illustre une politique de développement éolien menée sans vision d'ensemble ni équité territoriale. Alors que certains départements sont quasiment épargnés, l'Yonne et la Bourgogne-Franche-Comté supportent une charge démesurée, au détriment de leurs paysages, de leur patrimoine et surtout de leurs habitants. Ces derniers voient leur cadre de vie dégradé par les nuisances sonores, les clignotements lumineux, la saturation visuelle et l'effondrement de la valeur de leur patrimoine immobilier, sans que leurs inquiétudes ne soient jamais entendues. Elle lui demande donc si le Gouvernement compte enfin mettre un terme à cette logique de saturation éolienne dans des territoires déjà suréquipés comme l'Yonne et garantir une répartition équitable des projets sur le territoire national. Elle lui demande également quelles mesures seront prises pour que la transition énergétique cesse d'être imposée au mépris de la biodiversité et de la qualité de vie des populations locales et pour que le respect des exigences légales en matière environnementale ne demeure pas lettre morte.

## Données clés

- Auteur : [Mme Sophie-Laurence Roy](#)

Version web : <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/questions/QANR5L17QE9494>

- Circonscription : Yonne (2<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement National
- Type de question : Question écrite
- Numéro de la question : 9494
- Rubrique : Environnement
- Ministère interrogé : [Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche](#)
- Ministère attributaire : [Transition écologique, biodiversité et négociations internationales](#)

## Date(s) clé(s)

- Question publiée au JO le : [2 septembre 2025](#), page 7486